

Brèves

Austerité, mais pas pour tout le monde...

Dans un arrêté publié au JO du 21 septembre on découvre que la prime aux résultats mise en place par la droite en 2008 a été revalorisée. DASEN, DASEN adjoints et secrétaires généraux d'académie... vont voir leur prime augmenter de 20%. Notre Recteur touchera donc à minima une prime de 4200 euros par an ! Au mois de juin la ministre Marylise Lebranchu annonçait que la valeur du point d'indice de la Fonction publique serait gelée en 2014, pour la 4ème année consécutive.

Campagne pour la visite médicale.

En cette rentrée 2013, SUD Education relance la campagne pour la visite médicale.

L'objectif de cette campagne est de faire en sorte que nous ayons une véritable médecine de prévention dans l'Education Nationale. Une qui soit capable d'établir de véritables plans de prévention des risques professionnels. Normalement, nous devrions passer une visite médicale de prévention tous les 5 ans le département, il n'y qu'un seul médecin de prévention. Avec seulement 65 médecins pour l'ensemble de l'Education Nationale, la situation est désastreuse...

Puisque pour notre employeur la santé au travail est un sujet tabou, c'est à nous de faire respecter et avancer nos droits. Cela passe par l'action collective.

Nous vous invitons à faire votre demande de visite médicale (un courrier type se trouve sur notre site web). Puis nous vous demandons de nous faire parvenir le double de votre demande afin que nous puissions intervenir auprès du rectorat et du ministère en sachant combien de demande sont en attente.



Nouveaux Programmes Consultation Peillon... consultation bidon ?

Un questionnaire braisé

Nous demandons de nouveaux programmes qui prennent en compte la réalité, la recherche en didactique et en pédagogie et les savoir-faire des acteurs de terrain, nous les enseignants ! Le questionnaire fait complètement l'impasse sur toutes les réflexions, propositions, projets élaborés par les mouvements, les penseurs, les organisations progressistes. Mais surtout, il fait l'impasse sur l'évolution de la société. Que sera la société dans 20 ou 30 ans ? Que seront les citoyens ? Quel homme veut-on former pour quelle société ?

Comment penser aujourd'hui les programmes, les pratiques, l'évaluation (et pas le contrôle), sans prendre en compte : l'évolution des savoirs de l'humanité et de leur diffusion, l'explosion du numérique, le besoin prioritaire de pédagogie.

Un pari sur l'intelligence

Le chantier des nouveaux programmes n'a pas besoin d'exécuteurs dociles sans cesse contrôlés par des contremaîtres, mais de professeurs d'intelligence ; cela exige de la confiance, un pari sur l'intelligence des acteurs, de la liberté et si possible de l'enthousiasme.

Dans une interview donnée au Café pédagogique V. Peillon disait : « Nous devons opérer non pas une énième réforme, pour habiller une régression de plus, mais une refondation républicaine. Cela ne se fera pas sans le soutien, l'accord, l'engagement des enseignants. Il faut retrouver l'énergie des grandes tâches ». De nouveaux programmes nous en aurions bien besoin. Mais ce n'est pas dans l'urgence de la rentrée que nous pourrions les repenser et vu le calendrier, on est en droit de se demander si notre avis sera réellement pris en compte. Cela d'autant que le ministre ne semble pas vouloir revenir sur l'idée du socle commun.

Hierarchie Paperasse, flicage et réunionite

Il faut croire que notre hiérarchie chérie a oublié que les enseignants avaient pour mission première de s'occuper de leurs élèves.

Depuis le début de cette année scolaire on ne compte plus les réunions, les papiers à remplir et les injonctions de la hiérarchie. Dans le premier degré, il a fallu se taper la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires. Des heures de réunions pour faire plaisir à ces IEN qui se sentent pousser des ailes à l'idée qu'ils vont pouvoir s'attaquer à la liberté pédagogique des Professeurs des Ecoles. Pour rappel, les APC sont organisées par le conseil des maîtres, puis validées par l'inspection. Mais ce que nous avons surtout vu, ce sont des IEN qui avec leurs gros sabots,

gnants n'ont rien d'autre à faire...



Union Syndicale
Solidaires
3, Cité des Castors sous le vent
97300 CAYENNE
0594.38.86.08 - 0694.28.75.25
sudeducaguyane@laposte.net
www.sudeducationguyane.org



Rentrée 2013 :

DERRIÈRE LA COM', L'AUSTERITÉ!

Pour la 1ère rentrée a avoir été entièrement préparée par V. Peillon, quel changement ! Malgré quelques corrections, la politique scolaire du nouveau ministère est en continuité avec les précédentes. Elle poursuit l'école du socle commun et des compétences, l'adaptation de l'école au marché, la dégradation des conditions de travail des personnels et la précarisation.

C'est aussi la rentrée chaotique des nouveaux rythmes scolaires. Une réforme bricolée, non financée, inégalitaire, imposée malgré l'opposition qu'elle a suscitée. 5 communes de Guyane ont décidé d'appliquer cette réforme dès cette année. SUD Education combat cette réforme depuis le début et nous ne lâcherons pas le morceau (la lettre ouverte que nous avons adressée au Recteur est consultable sur notre site).

C'est la rentrée de l'adieu à la promesse des 60 000 postes. Moins de 10 000 créations sont annoncées pour 2014. Il en aurait fallu 14 000 par an pour tenir la promesse.

De plus, il y a fort à parier que cette année encore le rectorat va bidonner les prévisions d'effectifs ce qui aura pour conséquence de justifier des créations de postes au rabais (l'année dernière l'augmentation des effectifs prévue du 1er degré était de 0,87%... En Guyane le niveau de fécondité est 3,5 enfants par femme).

La précarité continue de se développer à tous les niveaux : refus de titulariser les précaires (Assistant de Prévention et de Sécurité, Emplois d'Avenir Professeur...). L'effet d'annonce sur la « pérennisation des AVS » ne masque pas qu'il s'agit seulement, après 6 ans d'ultra-précarité en CDD, de leur accorder éventuellement un CDI de droit privé, et non de les titulariser sous statut de fonctionnaire. Cela ne masque pas non plus que beaucoup d'AVS sont sous contrat aidé et ne sont pas concernés par la mesure.

Ton Recteur en tong sur Facebook

Avoir l'académie sur Facebook et une émission en prime time sur Guyane lère voilà ce qui nous manquait. (une future émission "Ma Guyane c'est bien" devrait bénéficier de 1 min. 30).

Et ce n'est pas fini car cette année nous allons en souper des

belles déclarations. Car comme nous disait le Recteur, des « chantiers » il va y en avoir : Elaboration du nouveau projet académique, refondation de l'école, nouveaux programmes...

Ministre, Recteur, inspecteurs, à tous les échelons de la hiérarchie, ils vont jouer les managers. Ils vont nous booster pour « produire » de la réussite éducative. Mais pour ce qui est des moyens et des conditions de travail ce sera « débrouillez-vous avec ce que vous avez ». Nous sommes toujours sous le régime de l'austérité et il est clair que nous n'aurons pas grand-chose de plus que le peu que nous avons.

Nouveau recul pour nos retraites.

Le gouvernement Ayrault s'est engagé dans une nouvelle réforme des retraites. Le 1er acte de cette nouvelle réforme, le plus grave, est de valider l'intégralité de la réforme Fillon de 2010 : recul de l'âge de départ à la retraite à 62 ans, allongement de la durée de cotisation à 43 annuités. Alors que ces mêmes responsables politiques, quand ils étaient dans l'opposition, avaient dénoncé et combattu la réforme Fillon, promettant même de l'abroger quand ils reviendraient aux affaires !



PSST!
UNE ASSURANCE
RÉTRAITÉ ?...



Les gouvernements changent, pas nos revendications !

Retrouvez les infos de SUD Éducation Guyane sur le site web www.sudeducationguyane.org

Premiers résultats de l'Enquête de SUD Éducation sur les conditions matérielles de travail

Nous avons constaté que nombre d'enseignants se plaignaient de ne pas recevoir leur commande à la rentrée, ni dans leur intégralité. Nombre d'entre eux nous ont aussi fait part du manque cruel de matériel (manuels ou pédagogique), et des dépenses personnelles qu'ils faisaient pour pallier le manque de moyens. Qu'en est-il vraiment ?

Nous avons décidé de faire une enquête précise pour pouvoir dénoncer cet état de fait à Saint-Laurent et dans le reste de la Guyane. Voici les premiers résultats de l'enquête. Ils portent sur Saint-Laurent, Mana, Apatou et Javouhey. Dans un prochain numéro nous publierons les résultats pour toute la Guyane.

Les manuels scolaires

- À Saint Laurent : les enseignants du CP ont effectivement des manuels de lecture en grande majorité mais 50 % en ont moins de 1 pas élève, pas forcément l'idéal pour apprendre à lire... Plus de la moitié des classes de l'élémentaire n'ont pas de manuel de français, et seul un tiers de ceux qui ont la « chance » d'en avoir, en a un par élève. Quant aux mathématiques, 35 % n'en ont pas, 40 % des chanceux en ont un par élève. Et cela sans parler des manuels non conformes aux programmes.

- À Mana-Javouhey : les élèves de Mana-Javouhey n'ont ni manuels de français, ni de mathématiques. (80%).

- À Apatou : les deux-tiers des élèves travaillent avec des manuels de français et de mathématiques, et souvent avec moins de 1 manuel chacun. Les élèves de métropole ont bien entendu chacun un manuel dans toutes ces matières de base. Et pourquoi pas dans l'ouest guyanais ?

Sieste en petite section

Pour nos élèves de maternelle de Saint-Laurent ayant besoin de faire la sieste, nous n'avons pas eu de collègue ayant l'atelas par élève, 35 % n'en ont pas. Considérerait-on nos petits comme du bétail ?

Les commandes de matériel (pédagogique)

Chaque année, chaque classe a le droit de commander du matériel.

- À Saint-Laurent : la mairie accorde 17€ par élève et par an pour que l'enseignant commande le matériel pédagogique dans la classe, somme déjà moitié moindre qu'à Cayenne (34€), Mana (33€) ou Kourou (40€). 47 % des enseignants reçoivent moins de la moitié de leur commande ou rien, et rares sont ceux qui la reçoivent en totalité (5%). Combles de la pénurie : seul 10 % la reçoivent à la rentrée. 88 % reçoivent leur maigre matériel après décembre.

- À Mana-Javouhey et Apatou les résultats sont comparables. A Mana, 10 % des réponses affirment n'avoir même pas reçu la moitié de la commande, 40 % auraient reçu la totalité, la grande majorité ayant dû attendre le mois de novembre. Est-ce normal de commencer l'année sans matériel ?

La qualité de l'enseignement dépend aussi de la qualité et de la quantité de matériel à disposition.

Comment faire pour faire progresser nos élèves qui sont nombreux à être dans de grandes difficultés sociales, sans même avoir le minimum d'outils. Les pouvoirs publics ont une lourde responsabilité, indiscutable, inexcusable.

Certains se demandent aussi ce que devient le matériel non livré...

RSST Quand la hiérarchie refuse d'appliquer la législation

Suite au décret 2011-774 du 28 juin 2011, Académique), composé essentiellement des chefs d'établissements et IEN d'élus des organisations syndicales et disposant de pouvoir d'alerte et d'enquête. Le second registre permet de signaler essentiellement les situations d'urgence, et l'administration a l'obligation de réagir rapidement.

Sud Éducation Guyane a écrit aux chefs



Services dans les écoles

Ne parlons surtout pas du manque d'infrastructures : aucune école de l'ouest guyanais ne possède de service de garderie ni de cantine.

Rappelons qu'en métropole, c'est un élève sur deux qui mange à la cantine.

Les enfants guyanais ont-ils moins besoin de manger ?

Éducation à l'hygiène...

Et dans quelles conditions d'hygiène élémentaire nos élèves apprennent-ils ?

A Saint-Laurent, 67 % des enseignants ont répondu que les élèves ne disposaient pas de savon dans les toilettes, 44 % à Apatou, 10 % à Mana. 9 % des élèves de l'ouest n'ont pas de papier hygiénique.

C'est aussi à l'école que les enfants apprennent pourquoi il est important d'avoir une bonne hygiène pour être en bonne santé. Quelles sont les conséquences pour leur santé ? Pour la santé publique ?

Chaleur dans les classes

42 % des classes de Saint-Laurent ne possèdent ni brasseur d'air, ni de ventilateur. 50 % des classes de Mana-Javouhey et d'Apatou.

Comment être performant dans l'apprentissage avec des températures insupportables, aussi bien pour les enseignants que pour les élèves ?

Le bien être des enseignants et des élèves serait-il moins important que celui des personnels administratifs ?

Matériel acheté par les collègues.

Nos collègues, par conscience professionnelle sont contraints de pallier les absences intolérables de moyens : La quasi-totalité des collègues de maternelle achètent eux même leurs albums, 53 % des enseignants du premier degré de Saint-Laurent font les photocopies chez un commerçant. 71 % des enseignants de Saint Laurent, 59 % d'Apatou, et 61 % de Mana achètent du matériel pour les élèves qui n'en ont pas.

46% des enseignants de ces 3 villes dépensent entre 150 et 300 euros pour l'achat de matériel à la rentrée.

Cambriolages

30 % des collègues de Saint-Laurent ont eu leur classe cambriolée cette année (9 % à Apatou), et seuls 10 % d'entre eux ont vu leur matériel remplacé (aucun à Apatou).

Nous ferons une analyse plus détaillée dans l'année (beaucoup de données non chiffrées nécessitent un travail plus approfondi) mais il ressort de cette enquête un désarroi des collègues car ceux-ci sont mis dans des conditions qui rendent quasi impossible la réussite du plus grand nombre d'élèves.

Toute tentative pour nous faire croire en une quelconque égalité de traitement entre nos élèves et ceux de métropole est caduque : l'écart de moyens est flagrant. Rappelons que la quasi-totalité des écoles de l'ouest fait partie de « l'éducation prioritaire » (programme ECLAIR).

SUD Education Guyane exige que le matériel com-

mandé soit livré en totalité et à la rentrée. Nous voulons que cette enquête oblige l'État et les Mairies à mettre tout en œuvre pour offrir des conditions dignes dans les écoles. Nous souhaitons également renverser les mentalités : les enseignants du premier degré sont victimes du système et non des profiteurs. Ils sont les premiers à vouloir que les élèves réussissent et investissent pour. En est-il de même des pouvoirs publics ?

NB : Nous appelons les collègues à décrire leurs conditions de travail dans les RSST (Registre Santé, Sécurité au Travail), afin de dénoncer officiellement leur manque de matériels à disposition, les souffrances psychologiques qui en sont la conséquence.

Cette année, à St Laurent, presque toutes les écoles ont reçu leur commande à la rentrée. La médiatisation de cette enquête n'y est certainement pas étrangère. Nos conditions de travail peuvent et doivent changer.

Permanences du Réseau Education

Sans Frontière

A Cayenne au lycée Melkior Garré

Le jeudi de 12h à 13h30

A Kourou au lycée Monmerville (salle 106)

Le mercredi de 12h à 14h.

Hygiène et Sécurité : mettre les autorités devant leurs responsabilités

travaux étant suspendus (ad vitam æternam ?) les personnels et élèves sont délimités par un grillage détérioré, passages nombreux et discrets au fin fond du collège à côté du plateau sportif. Celui-ci est squatté par des personnes extérieures au collège.

Subir ou Réagir ?

En février, SUD Education a organisé deux stages de formation syndicale sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail. Nous y avons trouvé des outils pour riposter : signaler collectivement et officiellement les manquements à la sécurité dans le cahier Registre Santé et Conditions de Travail (RSST). L'équation pour notre hiérarchie est simple.

Pas de signalement = pas de problème pour l'administration = pas de responsabilité = aucune solution à proposer. Cassons cela !

La hiérarchie devant ses responsabilités

Chaque signalement dans le RSST doit être suivi d'une réponse de la hiérarchie. Celle-ci en a la charge la sécurité des usagers, des personnels mais aussi leur bien être. En cas de défaillance, elle peut être poursuivie judiciairement.

A ce jour, aucune réponse n'a été donnée à notre signalement de danger grave et

imminent de la part du rectorat, mais nous avons obtenu quatre surveillants supplémentaires, un renforcement du grillage au fond, ainsi qu'une loge d'entrée. Ce n'est vraiment pas la panacée, mais c'est un progrès... Sans ces actions, nous n'aurions rien obtenu.

Signaler officiellement les problèmes permet aussi au personnel de se décharger de la responsabilité en cas d'accident, et d'obtenir la faute inexcusable de l'employeur (comme à France Telecom). Dans le cas contraire et en cas d'accident grave, la justice peut même nous reprocher de ne pas l'avoir fait.

Nous avons donc fait collectivement notre devoir de signalement en écrivant au président du conseil général, et inscrit dans le Registre des dangers graves et imminents ces faits, puisque les nombreuses intrusions mettent en danger le personnel et les élèves. Nous attendons donc la réaction de l'Inspecteur Santé et Sécurité du rectorat, qui devra proposer des mesures pour notre sécurité.

A la rentrée, nous envisageons une procédure de droit de retrait, si rien n'est mis en œuvre pour changer. Nous n'hésiterons pas à mettre les responsables face à leurs responsabilités.